

● (1440)

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Eh bien, monsieur l'Orateur, je ne vois pas au juste ce que le député veut dire à propos du groupe d'experts qui aurait été dissous. Pour ma part, je pense que le groupe d'experts existe encore, que rien n'a changé et qu'on fera une annonce à ce sujet en temps et lieu.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, étant donné qu'en septembre, un représentant du gouvernement a dit à un symposium tenu à Vancouver qu'un groupe d'écologistes avait été établi, mais qu'il n'existait plus, j'aimerais demander au ministre s'il se renseignera pour savoir s'il l'on effectue oui ou non des études à l'heure actuelle, car tout cela a commencé il y a trois ans?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'ai dit ce que je savais au député. A mon avis, le porte-parole en question voulait peut-être parler de travaux antérieurs auxquels le public avait participé et de la planification de l'aéroport, questions dont il est bien au courant. On avait bien sûr fait des études écologiques à cet égard, mais il faudrait mener d'autres études avant de prendre une décision définitive. Je lui dirai où en sont les choses dès que j'aurai des nouvelles.

* * *

LES TRANSPORTS

DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION PRISE CONTRE LE RENOUELEMENT DE LA SUBVENTION DE NORTHLAND NAVIGATION

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle concerne la décision de mettre fin à la subvention de Northland Navigation. La subvention a pris fin hier et, bien entendu, Northland Navigation vient de licencier 150 employés. Étant donné que les fonctionnaires du ministre en ont discuté pendant la fin de semaine, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il est revenu sur la décision de ne pas renouveler la subvention? Cette décision est-elle définitive? Est-il certain que la subvention de Northland Navigation sur la côte du Pacifique ne sera pas renouvelée?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, des discussions se déroulent actuellement afin d'éviter une réduction des services qui sont fournis dans cette région ou même une modification de leur nature. C'est pourquoi je préfère ne pas entrer dans les détails. Nous avons envisagé diverses méthodes permettant d'assurer ces services et nous avons également eu des entretiens avec les autorités provinciales. Je pense que ces entretiens nous permettront de conclure un nouvel arrangement avec la province à ce sujet. Bien sûr, nous nous intéressons au cas des autres transporteurs afin d'assurer d'une façon ou d'une autre que les habitants des diverses localités situées le long de la côte, jusque au nord et sur les îles Reine-Charlotte pourront bénéficier de services satisfaisants.

Questions orales

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, ainsi, les discussions se poursuivent. Le ministre conseillera-t-il à la société Northland Navigation de ne pas licencier les 150 employés auxquels elle a envoyé des préavis de licenciement et de réserver sa décision à propos des services de cabotage? Le ministre laisse-t-il espérer à la Chambre que la société Northland Navigation sera autorisée à continuer d'assurer ces services?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je dis simplement que les discussions se poursuivent. En ce qui concerne les employés menacés de licenciement, la société Northland connaît elle-même l'état des discussions. Inutile de rien ajouter qui puisse être considéré comme une lointaine intervention dans ces discussions.

* * *

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

LA PERTURBATION APPARENTE DES SERVICES À TRENTON EN RAISON DE L'AFFECTATION D'HÉLICOPTÈRES À LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense suppléant. Dans une tentative pour masquer la faiblesse flagrante de nos services de sauvetage, faiblesse qui a été mise en lumière la semaine dernière par mon collègue, le député de Saint-Jean-Est, le ministre, d'une manière soudaine et inconsidérée, a fait déménager les hélicoptères Voyageur de Summerside à Terre-Neuve, ceux de Trenton, en Ontario, à Summerside, et n'a laissé à Trenton que deux Twin Hueys qui sont lamentablement insuffisants pour les services de recherches essentiels. Admettons qu'il fallait absolument envoyer des appareils à Terre-Neuve, était-il vraiment nécessaire pour cela de perturber tout le système de sauvetage aéro-maritime, dans l'est du Canada?

L'hon. Barney Danson (ministre suppléant de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, mon honorable collègue a quelque peu mélangé les noms de certains hélicoptères. Ses sources d'information sont intéressantes. Ce qu'il arrive, c'est que nous entreprenons des études de possibilités au cours desquelles nous vérifions la mobilité de certains types d'aéronefs. C'est au moins une des raisons qui nous a incité à agir ainsi. Trenton peut sûrement compter sur les services de Petawawa et d'Ottawa. Il y a également d'autres aéronefs à Trenton. C'est donc le but essentiel des études de possibilités, voir comment le déplacement de certains aéronefs peut affecter directement notre capacité, d'intervention.

M. Ellis: Monsieur l'Orateur, j'aimerais mettre à l'épreuve dans un débat les connaissances du ministre au sujet de ces appareils. De toute façon, il est certain que cette mesure précipitée et mal planifiée entraînera la démission de certains responsables qui en ont assez du manque d'équipement convenable.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.